



La Presse

Forum, dimanche 25 novembre 2001, p. A13

La croissance protège l'environnement

Duclos, Jean-Yves

La prospérité économique d'une nation a des effets bénéfiques sur l'environnement.

"Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Éden pour le cultiver et le garder." Genèse 2:15

LES ÉVÉNEMENTS et les tendances nous font parfois douter des aptitudes de l'être humain comme gardien de son "jardin". Peut-on lui faire confiance en ce qui a trait au maintien de son environnement pour les générations futures? L'humanité est-elle au contraire condamnée à le détruire par la hausse continue de son niveau de vie économique et par sa soif de biens de consommation?

En fait, malgré les clichés et les désastres occasionnels, les tendances environnementales dans les pays développés sont plutôt encourageantes et nous permettent d'avoir généralement foi dans l'avenir. Il appert d'ailleurs de plus en plus que développement économique et sauvegarde de l'environnement aillent de pair à long terme. Une fois dépassé le stade initial d'industrialisation, un niveau de développement plus élevé, pas plus faible, est probablement le meilleur gage de la qualité de notre environnement.

Ce n'est pas- comme on l'affirmait il y a trente ans- que les limites des ressources naturelles mettent ou mettront bientôt un frein à l'avidité humaine. Jamais par exemple les réserves connues de pétrole qui puisse être extrait à coût raisonnable n'ont été plus élevées que présentement. Cette abondance et le développement de la technologie d'extraction du pétrole ont fait en sorte que, relativement au niveau général des prix, le prix du pétrole est revenu à son niveau d'avant la première crise du pétrole enclenchée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole au début des années 1970, et ce, malgré la croissance très importante de la consommation de pétrole depuis. Il en va d'ailleurs de même des stocks et des prix de la plupart des autres ressources naturelles, telles l'aluminium, le fer, le cuivre et le zinc.

C'est plutôt que le développement économique a des effets bénéfiques directs et indirects sur l'environnement. La dégradation de l'environnement est par exemple souvent la conséquence de pressions démographiques. Or, il est bien connu que la croissance démographique ralentit avec le niveau de vie. L'augmentation de la population mondiale viendra d'ailleurs exclusivement des pays pauvres au cours des prochaines années. La pression démographique dans les pays pauvres est surtout l'effet de leur pauvreté, et cette pression ne disparaîtra vraisemblablement que lorsqu'une partie importante de leur population sera parvenue à quitter la misère.

Le goût de l'environnement

À un niveau de population donné, la relation plus directe entre qualité de l'environnement et niveau de vie est typiquement en forme de "U". Pollution et dégradation environnementales augmentent rapidement au début des processus d'industrialisation et de développement économique. La qualité de l'environnement croît néanmoins une fois que le niveau de vie est suffisamment élevé pour que l'instinct de survie et les intérêts économiques de court terme fassent place aux préoccupations environnementales de moyen et de

long termes. Les pays développés n'ont réellement atteint ce stade que depuis une génération ou deux. Cela a fait en sorte que les préoccupations environnementales et les intérêts des générations futures furent désormais au coeur des agendas politiques nationaux et internationaux.

Le "goût de l'environnement" augmente avec le niveau de vie, et de même pour la capacité de se payer un environnement de qualité. Les émissions de gaz à effet de serre continueront vraisemblablement à augmenter durant encore plusieurs années dans les pays riches, puisque les coûts d'une réduction importante de ces émissions continuent d'excéder les avantages perçus et probables d'une telle réduction. Mais les émissions de plomb, de dioxyde de soufre et de plusieurs autres polluants ont chuté considérablement dans les pays développés au cours des dernières décennies, en raison des pressions des consommateurs, des développements technologiques, et de la hausse de la capacité de payer pour ces chutes d'émissions.

Cette corrélation de la qualité de l'environnement et du développement économique n'est donc pas une coïncidence. Les préoccupations environnementales sont en effet surtout des préoccupations de riches, pas de pauvres. La santé publique, la propreté, l'harmonie dans le développement, la minimisation et le recyclage des résidus de consommation sont tous des éléments dont la demande augmente avec le niveau de vie des populations. Au Québec, on se soucie de plus en plus par exemple de la pollution visuelle causée par les lignes à haute tension. Des groupes de pression rappellent que le harnachement et le détournement des rivières créent des dommages environnementaux permanents.

Dans un livre récent qui suscite beaucoup d'intérêt en Europe, un statisticien danois, Bjorn Lomborg, rapporte par exemple que la qualité de l'air dans la ville de Londres au Royaume-Uni est présentement à son niveau le plus élevé depuis... la fin du 16^e siècle. C'est en fait il y a environ un siècle- à l'apogée de la révolution industrielle- que l'air londonien fut le plus pollué. Une étude américaine récente indiquait aussi que plus la richesse des nations est élevée, plus la qualité de l'environnement y est élevée.

Le souci de l'environnement est aussi facilité par le développement technologique, lui-même une cause et une conséquence d'un haut niveau de vie. La technologie agricole et d'élevage au Canada a par exemple considérablement évolué au cours des dernières années, ce qui fait que la productivité des terres a monté en flèche, réduisant ainsi la pression pour le développement et l'utilisation des terres. Bjorn Lomborg rapporte que l'espace canadien couvert par des forêts s'est accru 75 000 kilomètres carrés entre 1950 et 1995.

Faire payer les pollueurs

Une bonne attitude en termes de politique publique est de faire de l'environnement un allié économique de l'être humain, et de faire en sorte que les intérêts de l'un soient généralement en accord avec ceux de l'autre. Pour cela, rien de mieux que des marchés qui fonctionnent bien. Cela implique généralement la libéralisation des marchés de l'énergie, l'absence de subventions à la production ou à la consommation d'énergie, ainsi que la libre circulation des produits énergétiques de façon à en garantir l'efficacité maximale.

Un des mécanismes les plus puissants pour guider les choix environnementaux des consommateurs est le prix de l'énergie. Il n'est pas toujours reconnu par exemple que les taxes sur le carburant ont entre autres comme rôle de faire payer aux consommateurs de pétrole les dommages que la consommation de carburant cause à l'environnement. Or, chaque fois que baisse le prix à la pompe du pétrole, on entend presque immédiatement des appels à la réduction de ces taxes, alors que quelque soit le prix du pétrole, sa combustion cause toujours les mêmes dommages environnementaux. Faire payer aux pollueurs le coût de leurs activités a aussi le mérite de susciter les initiatives et les technologies pro-environnement.

Un problème semblable se pose pour la tarification de la consommation de l'eau. Je ne connais personnellement pas beaucoup de gens qui se réjouissent de la présence d'un compteur d'eau dans leur résidence. Faire payer aux utilisateurs d'eau le coût de l'assainissement et de l'épuration de l'eau constitue toutefois un des meilleurs moyens d'en éviter le gaspillage. Le Canada dispose d'environ 20 % des réserves mondiales d'eau douce. On s'émeut tous un peu facilement à l'idée qu'un jour le Canada exporte une partie de ces réserves. Or, si l'eau était utilisée de manière plus rationnelle au Canada, nous pourrions- sans en puiser davantage- en faire bénéficier d'autres nations moins choyées ou plus densément peuplées, et ce à l'avantage mutuel des exportateurs et des importateurs d'eau.

On subventionne au Québec la consommation de l'électricité en ne faisant pas payer les justes coûts environnementaux causés par la production de cette électricité, et en faisant reposer la tarification de l'hydro-électricité sur la base de coûts moyens plutôt que sur celle des coûts marginaux (économiquement et environnementalement plus pertinents). Demander aux consommateurs québécois le juste prix de l'électricité les encouragerait à l'épargner davantage (par des comportements d'efficacité énergétique). Cela permettrait aussi d'exporter davantage de cette énergie aux Américains, qui auraient ainsi moins besoin de polluer leur atmosphère et la nôtre et de brûler charbon et carburant pour produire leur propre énergie électrique.

Il faut bien admettre toutefois que certains problèmes environnementaux ne seront pas éliminés dans le moyen terme par le développement économique. C'est le cas par exemple des émissions de gaz à effet de serre qui ont presque certainement déjà causé un accroissement de la température atmosphérique (on prédit une augmentation totale d'environ 2,5 degrés Celsius d'ici la fin du 21e siècle). Cela n'est pas vraiment surprenant puisque l'on estime que 20 % des années vécues par des êtres humains l'ont été au cours du dernier siècle, et que passablement plus le seront au cours du prochain. Le 20e siècle a aussi probablement connu une consommation énergétique plus grande que toute la consommation cumulée de l'histoire antérieure de l'humanité. Ironiquement, les effets négatifs de ce changement climatique se feront surtout sentir dans les pays moins développés, les moins responsables de ces gaz à effet de serre.

L'auteur chroniqueur invité à La Presse est spécialiste en économie physique et en économie du travail. Il enseigne à l'Université Laval.

Illustration(s) :

AP

La demande pour un environnement propre présuppose que l'on a déjà atteint une certaine qualité de vie.

Catégorie : Éditorial et opinions

Sujet(s) uniforme(s) : Pollution de l'air; Ressources naturelles et énergie; Réchauffement de la planète

Taille : Long, 1107 mots

(c) 2001 La Presse. Tous droits réservés.

Doc. : 20011125LA170

Ce matériel est protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés.

© 2001 CEDROM-SNI